

Rapport 2008 du Groupe d'examen technique indépendant de la SGDN

**Kaj Ahlbom (SKB, Suède),
Alan Hooper (Alan Hooper Consulting Limited, Grande-Bretagne), Lawrence Johnson
(Nagra, Suisse), Derek Martin (Université de l'Alberta, Canada)**

Octobre 2008

Rapport 2008 du Groupe d'examen technique indépendant de la SGDN

Résumé

La conclusion globale de cet examen est que le programme technique de la SGDN reflète une bonne perception des questions et des défis liés à l'étape actuelle de la mise en œuvre de la GAP. Bien que le travail doive être intensifié dans certains secteurs, comme nous le décrivons ci-dessous, aucun sujet n'a été omis du programme prévu, grâce notamment au renforcement des effectifs.

1. Introduction

Le Groupe d'examen technique indépendant (GETI) s'est réuni pour la première fois dans les bureaux de la SGDN les 15 et 16 septembre 2008. De courtes biographies des membres du GETI sont présentées à l'annexe 1. La réunion s'est déroulée conformément à l'ordre du jour proposé par la SGDN (annexe 2). Derek Martin ne pouvait être présent que le 15 septembre, mais a confirmé qu'il avait apporté toutes les contributions qu'il estimait nécessaires avant son départ. Les membres du GETI avaient reçu la documentation énumérée à l'annexe 3 à temps pour se préparer à la réunion.

Dans le présent rapport, le GETI présente les résultats de la revue du programme technique de la SGDN qu'il a pu mener sur la base de cette documentation. Bien entendu, cette première revue ne repose pas sur des évaluations techniques détaillées. Néanmoins, le GETI souhaite confirmer que les informations fournies dans la documentation, les présentations et les réponses orales à ses questions étaient suffisantes pour lui permettre de former un jugement sur le programme technique dans le cadre de la planification globale de la SGDN. En outre, le GETI souhaite confirmer qu'il a pu conduire ses affaires avec le niveau d'indépendance requis et remercie l'équipe de la SGDN pour ses réponses claires et complètes aux nombreuses questions posées par ses membres.

Les membres du personnel de la SGDN ont examiné le rapport final pour vérifier l'exactitude des informations citées et, avec le nombre restreint de corrections apportées, le présent rapport énonce les conclusions indépendantes du GETI.

1. Mandat du GETI

Le mandat du GETI, datant du 25 octobre 2007, a été examiné et a fait l'objet de discussions. Il a été convenu qu'il constitue une base solide sur laquelle le GETI peut s'appuyer pour offrir au Conseil d'administration de la SGDN les avis dont il a besoin concernant son programme technique.

Le GETI a discuté de la composition actuelle du groupe en lien avec le contenu technique du

programme actuel et confirme qu'il possède la gamme de connaissances et de compétences nécessaire pour présenter des observations pertinentes sur tous les aspects du programme. Cette question fera l'objet d'un examen constant et le GETI avisera la SGDN s'il croit que d'autres spécialistes devraient se joindre au groupe.

Nous estimons que le libellé d'une partie de la description du mandat du GETI et de sa portée (2^e partie du mandat) peut porter à confusion. Il s'agit du passage concernant la base nécessaire pour « faire une démonstration solide et crédible de la sûreté des formations cristallines et sédimentaires ».

Le GETI recommande que « faire une démonstration solide et crédible de la sûreté des formations cristallines et sédimentaires » soit remplacé par « préparer des exemples d'évaluations de sûreté concernant les formations cristallines et sédimentaires » pour refléter l'état actuel de la mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive (GAP). En l'absence d'informations propres à un site, il n'est possible que de montrer comment une démonstration étoffée et crédible de la sûreté d'un site pourrait être faite un jour dans le cas où un tel site présenterait l'ensemble des caractéristiques géologiques nécessaires à la construction d'un dépôt.

3. Conclusions de l'examen du programme technique

Dans ce rapport, le GETI présente les conclusions qu'il a pu tirer en fonction des facteurs d'évaluation dérivés de son mandat.

3.1 Conclusions basées sur des approches et méthodologies scientifiques et techniques appropriées :

- a) Les raisons expliquant les éléments de travail proposés ne sont pas toujours claires. Le GETI recommande que la question traitée par chaque élément de travail soit expliquée en termes clairs. Il accueille favorablement la proposition que la SGDN a faite lors de la réunion du GETI de rédiger un document qui expliquerait ainsi le programme technique de la SGDN. Voici quelques exemples :
 - Une étude de l'intégrité du combustible irradié, où la question concerne la manutention et la mise en matrice du combustible irradié et le travail à effectuer, permettrait par exemple d'offrir des observations sur la conception des installations de conditionnement.
 - Les évaluations des risques sismiques, où l'on ne voit pas bien quelle barrière pourrait être compromise, ont comme résultat qu'il est difficile de se prononcer sur l'efficacité de la solution. Le GETI a noté que les aspects reliés aux préoccupations du public en cette matière sont mentionnés et convient qu'il est important d'y répondre, mais estime que dans le cadre du programme technique, cela doit être fait de façon structurée. Un tel travail devrait inclure une méthodologie pour la sélection d'un site qui tient compte des conséquences sismiques en profondeur, en particulier de l'incidence sur le mouvement de cisaillement affectant les caractéristiques géologiques existantes et des barrières ouvragées proposées. Après avoir reçu ces

commentaires, la SGDN a informé le GETI de sa collaboration avec SKB, en Suède, à des recherches en la matière.

- b) Le GETI recommande que la SGDN développe des ententes de collaboration avec l'industrie pétrolière et l'industrie minière pour avancer ses travaux sur le calcaire et l'argile, afin de miser sur les connaissances et l'expérience actuelles relatives aux caractéristiques principales des roches comparables, par exemple les effets de la chaleur sur de telles masses rocheuses.
- c) Une plus grande clarté est requise en ce qui concerne le processus scientifique et technique à utiliser pour choisir la profondeur finale d'un dépôt. La profondeur proposée pour l'estimation des coûts est très raisonnable, mais il faut préciser qu'il ne s'agit pas d'une proposition de conception.
- d) Sous tous les autres rapports, le GETI a été impressionné par les approches et méthodologies scientifiques et techniques proposées. Par exemple, après clarification obtenue de l'équipe de la SGDN, nous approuvons l'approche adoptée relativement aux effets de futures glaciations. La SGDN recueille des données probantes sur les processus pertinents de glaciations passées et les emploiera en vue de développer des scénarios appropriés de glaciations futures pour son analyse de sûreté à long terme.

3.2 Traitement de la gamme des questions et défis techniques associés à la conception et au développement d'installations de stockage, de transport et de disposition dans un dépôt géologique en profondeur en roche cristalline ou sédimentaire :

- a) Le GETI a été impressionné par le travail de la SGDN, qui a su identifier toutes les questions et les défis pertinents et qui propose un programme de travail complet pour en disposer. Les autres conclusions présentées dans cette section sont des recommandations concernant la façon dont les travaux dans des secteurs clés relevés par le GETI pourraient être améliorés ou priorités.
- b) En ce qui concerne le stockage du combustible irradié, la SGDN reconnaît manifestement l'importance de l'intégrité structurale des grappes de combustible et prévoit réaliser comme il se doit des études additionnelles dans ce domaine. Cette approche semble prudente étant donné la durée potentiellement longue du stockage intérimaire, sec ou humide, du combustible irradié.
- c) Il a été difficile d'évaluer les travaux portant sur le transport. Le Canada possède manifestement une solide expérience en matière de transport de substances nucléaires et la SGDN devra déterminer quelles questions ou quels défis spécifiques additionnels pourraient devoir être traités.
- d) Le GETI recommande que la SGDN mette sur pied des capacités spécifiques d'évaluation de technologies afin d'évaluer quelles options technologiques sont disponibles, quels développements technologiques sont nécessaires et selon quel échéancier. Étant donné la probabilité que l'exploitation des installations de dépôt ne commence que dans plusieurs décennies, il est important de tirer le plus grand profit des avancées technologiques qui se produisent ailleurs. Nous recommandons par conséquent à la SGDN de ne rejeter aucune

option pour le moment, par exemple en ce qui concerne le choix des matériaux composant les conteneurs et la conception des barrières ouvragées, afin d'accroître la flexibilité du projet et de suivre la tendance croissante qui est de mettre l'accent sur l'étude des solutions de rechange possibles (par exemple l'exigence pour certains programmes d'utiliser les meilleures technologies disponibles).

- e) Le GETI recommande que la SGDN détermine quelles options existent en matière de technologies de soutènement des structures rocheuses dans les formations géologiques envisagées et quelles conséquences ont ces options pour la conception et la sûreté du dépôt. Ces considérations devraient s'inscrire dans une approche systématique du développement technique, par exemple une méthode de gestion des exigences, comme on le fait actuellement dans un certain nombre d'autres programmes.
- f) La SGDN est manifestement au courant de la vaste expérience acquise dans le cadre du précédent programme d'EACL, ainsi qu'à l'étranger, dans le domaine de la roche cristalline (par exemple en Suède et en Finlande). Le GETI estime que cette expérience n'est pas reflétée dans la documentation qui lui a été présentée. Néanmoins, nous considérons que le programme de travail sur la roche cristalline répond adéquatement aux exigences du programme global.
- g) En raison en particulier de certaines des caractéristiques uniques des schistes et des calcaires composant les formations sédimentaires profondes du sud de l'Ontario comparées à celles des formations évaluées dans d'autres pays, la SGDN doit s'efforcer de mieux comprendre ce que représentent de telles formations pour le stockage du combustible irradié. Il s'agirait de mettre à profit les connaissances des caractéristiques géologiques acquises dans le cadre des études à l'appui de la sélection d'un site pour le dépôt de déchets de faible et moyenne activité (DFMA). Les domaines clés identifiés par le GETI sont les effets thermiques, les changements dans la pression interstitielle et les effets de la pressurisation des gaz ainsi que de la salinité très élevée sur la performance des systèmes de barrières ouvragées. La salinité est unique dans le contexte des formations sédimentaires à l'étude dans le monde pour l'enfouissement des déchets radioactifs, ce qui suggère que la SGDN aura peu d'occasions de partager ses connaissances avec d'autres organismes qui envisagent de construire un dépôt en roche sédimentaire. Par la suite, une attention devra être portée sur la façon dont ces phénomènes seront intégrés dans les évaluations de sûreté appropriées.
- h) Le GETI reconnaît les grands avantages tirés du développement d'une base de données des caractéristiques, des événements et des processus qui s'appliquent spécifiquement aux roches sédimentaires trouvées au Canada et souligne la valeur du catalogue d'évaluation FEPCAT de l'AEN (OCDE) comme modèle général.
- i) Le GETI a noté que l'accent avait été mis sur les perturbations externes dans l'analyse de la perturbation des conditions du dépôt, alors que les perturbations internes, comme celles mentionnées en (g), sont potentiellement plus importantes dans le cas des roches sédimentaires.

3.3 Capacité à entreprendre l'évaluation technique et la caractérisation de sites potentiels :

- a) La SGDN démontre une bonne base de connaissance et une compréhension de ce qui sera requis pour entreprendre l'évaluation et la caractérisation des sites. Son expérience acquise

aux côtés d'OPG dans le cadre du développement d'un dépôt géologique de DFMA est inestimable à cet égard. Cependant, les ressources internes seraient actuellement insuffisantes si un site était proposé dans un proche avenir. Voir la section 3.7 pour d'autres observations à ce sujet.

- b) Étant au premier stade de la mise en œuvre de la GAP, la SGDN combine des études d'emplacement et des recherches sur les phénomènes géoscientifiques liés à la sûreté, contrairement à la plupart des autres programmes, où l'on sépare ces activités. Concernant les dispositions de gestion actuelles, la SGDN devra déployer de plus grands efforts dans l'étude des phénomènes géologiques, tels que la sorption et la diffusion des radionucléides, qui influenceront sur les fonctions de sûreté offertes par la formation sédimentaire.

3.4 Capacité à préparer des exemples d'évaluations de sûreté

- a) La SGDN dispose manifestement de moyens solides pour préparer les exemples d'évaluations de sûreté requis. Cependant, elle reconnaît la nature hautement exigeante de son programme de travail dans ce domaine, prévoyant la réalisation d'évaluations de formations cristallines et sédimentaires au cours d'années successives et les progrès substantiels requis d'ici 2013 dans la compréhension et la modélisation de phénomènes clés reliés à la sûreté.
- b) Le GETI recommande fortement que les exemples d'évaluations de sûreté soient préparés de telle manière qu'avant que des emplacements potentiels ne soient identifiés, la SGDN puisse expliquer de manière crédible pourquoi de tels emplacements peuvent être appropriés et utiliser les évaluations de sûreté pour orienter la conception de l'évaluation et de la caractérisation des sites. Le GETI recommande également la prudence en ce qui concerne la présentation des calculs de dose ou de risque à un stade peu avancé, lors des premières identifications de sites, car cela serait trompeur puisque ces calculs seraient nécessairement fondés sur trop d'hypothèses incertaines. Cependant, le GETI reconnaît le bien-fondé de présenter de tels calculs pour des sites entièrement hypothétiques, afin d'illustrer les types de résultats qui pourraient être obtenus lorsque les informations spécifiques aux sites seront disponibles.

3.5 Conformité aux pratiques internationales :

- a) La SGDN a conclu de fructueuses ententes de coopération internationale, participant de façon sélective à des programmes et initiatives qui sont visiblement pertinents à la mise en œuvre de la GAP. Le GETI estime que cela profite grandement au programme de la SGDN, mais note que le niveau des ressources mobilisées devrait être continuellement réévalué pour faire en sorte qu'elles permettent une participation active, et donc un renforcement des capacités, plutôt qu'un simple rôle de spectateur.
- b) Un certain nombre de programmes dans d'autres pays publient périodiquement un rapport pour clarifier les objectifs et la portée du programme technique (par exemple le rapport triennal de RD&D publié par SKB en Suède). L'absence à ce stade d'un rapport équivalent de la SGDN est mentionnée à la section 3.1, mais le GETI accueille favorablement la

proposition qu'un tel rapport soit élaboré.

- c) Un certain nombre de programmes font en sorte que les programmes équivalents dans d'autres pays, les parties prenantes et le public aient bon accès à leurs travaux techniques par la publication de rapports techniques sur des sites web. Le GETI note qu'il est difficile de trouver des rapports techniques sur le site web de la SGDN et recommande d'en améliorer l'accessibilité.

3.6 Élargir et avancer les connaissances techniques de la SGDN afin de soutenir adéquatement la mise en œuvre de la GAP :

- a) Le GETI félicite la SGDN pour le niveau de coopération qu'elle a su développer avec les universités, laquelle constitue une contribution clé à son programme. Étant donné la contribution de ces ententes à la qualité technique du programme, et les avantages tirés de la sensibilisation et de l'appui forgés dans les universités, nous recommandons que les documents principaux de la SGDN (publics et techniques) articulent davantage cette stratégie.
- b) Le cofinancement des bourses d'études de doctorat est une excellente initiative qui permet de faire avancer les connaissances techniques et de mettre les jeunes en contact avec les défis posés par un projet à long terme comme celui-ci.
- c) Le GETI loue également les efforts de la SGDN visant à établir des chaires spécialisées, telles que celle créée à l'Université Western Ontario, et l'encourage à s'engager à long terme envers de tels arrangements.
- d) La surveillance et la récupérabilité sont des éléments cruciaux de la GAP. Tout en reconnaissant les défis que doivent relever tous les programmes nationaux pour développer un programme technique qui traite de la surveillance et de la récupérabilité, le GETI ne perçoit pas un engagement clair à développer un programme cohérent de travail technique dans ce domaine et recommande à la SGDN de porter une plus grande attention à cette question.

3.7 Dispose de ressources techniques suffisantes :

- a) Le GETI estime que le programme technique de la SGDN dispose d'effectifs insuffisants pour mener à bon terme le programme de travail exigeant entrepris. Si les recommandations du GETI visant à améliorer le programme devaient être acceptées, ceci ne ferait qu'accroître la nécessité d'ajouter des effectifs. En particulier, nous croyons qu'un renforcement important est requis dans le domaine de l'étude des roches sédimentaires.
- b) Les membres du GETI ont une expérience collective considérable en planification des ressources et reconnaissent qu'il est difficile de présenter adéquatement un plan complet au moyen de tableaux de données, tels que ceux qui étaient disponibles pour cette revue, en particulier quand les consultants spécialisés ont un rôle important à jouer dans la mise en œuvre du projet. Néanmoins, nous sommes d'avis que les augmentations de personnel prévues dans le domaine de l'évaluation des sites ne sont pas suffisantes pour effectuer les travaux d'évaluation et de caractérisation de sites, qui doivent commencer en 2013 d'après le plan de référence. De plus, étant donné la nature spécialisée des travaux dans ce domaine,

nous croyons que l'équipe devrait être renforcée plus tôt que ce qui est actuellement proposé.

- c) Pour toutes les organisations de gestion des déchets, tant la stratégie de sûreté que la stratégie de conception d'un dépôt constituent des activités internes capitales. Nous recommandons donc vivement que la SGDN ajuste l'ampleur actuelle d'utilisation des ressources externes pour soutenir le développement d'un dépôt et augmente ses ressources internes affectées à la conception d'un dépôt. Il est très important que la SGDN dirige, et que les parties prenantes et le public perçoivent qu'elle dirige, les efforts qui feront en sorte que le dépôt sera sûr.

Vérification

Nous, les membres du Groupe d'examen technique indépendant de la SGDN, convenons que le présent rapport constitue une représentation fidèle et précise de l'examen réalisé en 2008 par le GETI du programme technique de la SGDN.

Signataire

Kaj Ahlbom (SKB, Suède)

Signataire

Lawrence Johnson (Nagra, Suisse)

Signataire

Derek Martin (Université de l'Alberta, Canada)

Signataire

Alan Hooper, président (Alan Hooper Consulting Limited, Grande-Bretagne)

Annexe 1

Courtes biographies des membres du GETI

Allan Hooper est président du GETI. Depuis 2007, il offre ses services de consultant indépendant, spécialiste de la gestion sûre à long terme des déchets radioactifs, à des responsables de programmes de gestion des déchets radioactifs de plusieurs pays, dont celui du Royaume-Uni. Il agit présentement à titre de conseiller technique principal pour la direction de la gestion des déchets radioactifs de la Nuclear Decommissioning Authority du R.-U.

À ses débuts dans l'industrie de l'énergie électrique, M. Hooper a consacré ses recherches à la sûreté opérationnelle des réacteurs de nouvelle génération, avant de poursuivre dans le domaine de la recherche initiale sur le déclassé des centrales nucléaires et la gestion des déchets radioactifs. En 1988, il s'est joint à Nirex, l'agence britannique de gestion des déchets radioactifs, occupant un certain nombre de postes de responsabilité, dont celui de directeur scientifique. M. Hooper détient un baccalauréat en sciences et un doctorat en chimie de l'Université de Nottingham, en Angleterre.

Kaj Ahlbom cumule une trentaine d'années d'expérience au sein du programme suédois de gestion des déchets radioactifs en matière de sélection et de caractérisation de sites et d'interaction avec les parties prenantes. Depuis 2002, il assume la direction du site où SKB (la société suédoise de gestion du combustible irradié et des déchets nucléaires) mène une investigation pour l'installation d'un dépôt de combustible irradié à Forsmark, en Suède. Il a été engagé dans tous les aspects de la sélection d'un site, depuis la formulation des critères d'un site et la participation au processus de sélection d'un site, jusqu'à l'évaluation des municipalités et sites candidats. Toutes les phases de ce processus ont nécessité une interaction avec les parties prenantes, telles que les agences gouvernementales, les cadres municipaux, la communauté géoscientifique, les résidents des zones avoisinantes, les propriétaires fonciers, le grand public et les médias.

M. Ahlbom détient un baccalauréat en géologie précambrienne de l'Université de Göteborg, en Suède, et une maîtrise en géophysique appliquée de l'Imperial College, en Angleterre.

Lawrence Johnson est expert scientifique principal et coordonnateur à la recherche-développement à la Coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs (CEDRA) de Suisse où il travaille, depuis 1999, sur divers aspects de la performance des barrières ouvragées.

En 1977, il a été reçu bachelier en chimie, avec grande distinction, à l'Université de Lethbridge en Alberta. En 1978, il a intégré les Laboratoires de Whiteshell d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), où il s'est consacré à l'étude de la dissolution du combustible irradié et des déchets vitrifiés de haute activité pendant plusieurs années, avant d'assumer la direction des recherches sur les barrières ouvragées au sein du programme canadien de gestion des déchets de

combustible nucléaire. De plus, il a dirigé les études sur la tenue du combustible irradié dans des conditions d'entreposage à sec ou en piscine.

Il a rédigé plus de 110 rapports et articles de revues scientifiques touchant à de nombreux domaines reliés aux aspects de la performance des matériaux utilisés dans les systèmes de barrières ouvragées, de même que plusieurs études traitant de l'évaluation à long terme de la sûreté. Membre du Conseil scientifique international du programme de recherche PRECCI du CEA, M. Johnson dirige des recherches sur l'évolution à long terme des contenants de combustible irradié.

Derek Martin enseigne depuis 2000 à la faculté de génie civil et environnemental à l'Université d'Alberta, à Edmonton. Il a entrepris sa carrière comme ingénieur-géologue pour le compte d'I.D. Engineering, à Winnipeg; il est ensuite allé travailler auprès de B.C. Hydro, à Vancouver; puis est devenu ingénieur-géologue principal pour EBA Engineering Consultants, à Edmonton.

M. Martin fut également conseiller principal du directeur du Programme canadien de gestion des déchets de combustible nucléaire, de même que directeur de la division de la Recherche géoscientifique de l'EACL au laboratoire de recherche souterrain à Whiteshell. Il a par la suite assumé les fonctions de directeur associé du Geomechanics Research Centre et de professeur à l'École de génie de l'Université Laurentienne, à Sudbury.

M. Martin détient un baccalauréat en géologie de l'Université Memorial, à St. John's. Il a obtenu sa maîtrise et son doctorat en génie civil et géotechnique à l'Université d'Alberta, à Edmonton, et à l'Université du Manitoba, à Winnipeg, respectivement. Il a participé à l'examen de programmes de gestion des déchets nucléaires à l'étranger. Il est conseiller scientifique pour le programme suédois de gestion du combustible et des déchets nucléaires, de même que membre du Geoscience Review Group pour le projet de dépôt géologique en profondeur pour les déchets de faible et moyenne activité d'Ontario Power Generation.

Annexe 2

Ordre du jour de la réunion 2008 du Groupe d'examen technique indépendant

Date :	15 et 16 septembre 2008
Lieu :	Salle du Conseil d'administration de la SGDN, 22, avenue St. Clair Est, 6e étage, Toronto (Ontario) M4T 2S3 CANADA
Présents :	GETI : Alan Hooper, Kaj Ahlbom, Lawrence Johnson et Derek Martin SGDN : Frank King, Ben Belfadhel, Paul Gierszewski, Atika Khan et Sean Russell
Contact :	Sean Russell – Tél. : 647-259-3022. Cell. : 647-272-6442. Courriel : srussell@nwmo.ca

JOUR 1 – Lundi 15 septembre 2008		
Heure	Point à l'ordre du jour	Animateur
8 h 30	Rafraîchissements [Bureaux de la SGDN]	
9 h	Accueil et présentations	Tous
9 h 15	Examen et discussion du mandat - Questions et discussion	F. King
9 h 45	Survol du plan de mise en œuvre et du programme de R&D de la SGDN - Questions et discussion	F. King
10 h 15	Pause	
10 h 30	Ingénierie - Questions et discussion	S. Russell
12 h	Déjeuner et courtes présentations sur le dépôt géologique en profondeur (DGP) [Bureaux de la SGDN]	M. Jensen R. Heystee
12 h 45	Géoscience - Questions et discussion	M. Ben Belfadhel

JOUR 1 – Lundi 15 septembre 2008		
Heure	Point à l'ordre du jour	Animateur
14 h 15	Pause	
14 h 30	Évaluation de sûreté - Questions et discussion	P. Gierszewski
16 h	Discussion du GETI sur le programme de R&D technique (à huis clos)	GETI
17 h	Exemples de points de discussion : - Bien-fondé des approches et méthodologies scientifiques et techniques - Conformité avec les pratiques et l'état des connaissances dans le monde - Capacité à soutenir le processus de sélection d'un site et à réaliser des études de faisabilité - Capacité à développer des modèles conceptuels et à en estimer les coûts - Capacité à faire une démonstration étoffée et crédible de la sûreté Lever de séance	
19 h	Dîner	

JOUR 2 – Mardi 16 septembre 2008		
Heure	Point à l'ordre du jour	Animateur
8 h 30	Rafraîchissements [Bureaux de la SGDN]	
9 h	Discussion du GETI sur le programme de R&D technique (à huis clos) (Personnel de la SGDN disponible pour discuter, comme requis)	GETI
9 h 45	Pause	
10 h	Observations du GETI sur le programme de R&D technique - Commentaires, questions et discussion de questions reliées à la R&D	A. Hooper
11 h 30	Étapes suivantes - Préparation du rapport du GETI pour le Conseil d'administration de la SGDN - Présentation du rapport au Conseil d'administration de la SGDN le 13 novembre 2008 - Présentation du rapport au Conseil consultatif le 14 novembre 2008	GETI
12 h	Déjeuner [Bureaux de la SGDN]	
13 h	Lever de séance	

Annexe 3

Documents soumis à l'examen du Groupe d'examen technique indépendant

N°	Nom	Date disponible
1	Ordre du jour préliminaire	Juillet 2008
2	Mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive; 2008 à 2012, révisé en juin 2008	Juillet 2008
3	Programme de recherche-développement technique pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié au Canada – Rapport annuel 2007. NWMO TR-2008-01	Juin 2008
4	Activités du programme technique de la SGDN pour la période 2009 à 2013, révision 0	Juin 2008
5	La SGDN – Qui sommes-nous?	Juillet 2008
6	Description du projet de la SGDN	Juillet 2008
7	Façonnons l'avenir ensemble : mise au point du processus de sélection d'un site	Août 2008
8	Programme de recherche-développement technique, rapport trimestriel, avril à juin 2008	Juillet 2008